

Terminoq 2

Francine Gagné

Volume 25, Number 1, mars 1980

La documentation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002782ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002782ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagné, F. (1980). Terminoq 2. *Meta*, 25(1), 182–186.

<https://doi.org/10.7202/002782ar>

Terminoq 2

FRANCINE GAGNÉ
Banque de terminologie du Québec

Les traducteurs et les terminologues québécois conviennent volontiers de l'importance primordiale de la documentation en terminologie. À maintes reprises, lors de colloques organisés par l'Office de la langue française, ils ont fait valoir la nécessité pour le Québec de connaître et de centraliser l'information sur la documentation terminologique publiée dans la francophonie. Afin de répondre à ces demandes pressantes, l'Office lançait en 1973, un projet de fichier documentaire automatisé qui allait devenir Terminoq 2, la première banque documentaire au monde spécialisée dans la recherche et le traitement de la documentation terminologique. Depuis trois ans, la banque a permis de répondre à plus de cinq mille demandes de bibliographies provenant de l'entreprise, de l'administration, de linguistes de l'Office et parfois de l'étranger.

Afin de mieux la faire connaître, nous décrivons les activités de recherche et de traitement documentaire qui la sous-tendent et les services reliés à son exploitation.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE

La recherche de documents proprement terminologiques

Le projet a été orienté vers la recherche des ouvrages terminologiques (vocabulaires, lexiques, dictionnaires, articles spécialisés) publiés et de ceux dits « sauvages » ou inédits (travaux en cours, vocabulaires maison, fichiers, etc.).

La recherche des ouvrages publiés s'est effectuée et se poursuit toujours de façon traditionnelle, par dépouillement des catalogues d'éditeurs, des bibliographies nationales du Québec, du Canada et de la France, des bibliographies spécialisées, des périodiques de traduction et des catalogues des bibliothèques gouvernementales et universitaires du Québec.

Par ailleurs, la recherche de documentation inédite, se fait par enquêtes périodiques auprès des services gouvernementaux du Québec et du Canada, des services de traduction des entreprises québécoises et des départements de linguistique et de traduction des universités. La première enquête réalisée en 1975 nous faisait découvrir 460 ouvrages.

L'organisation de missions en France a constitué, toutefois, le moyen le plus rentable de repérer ces deux types de documents. Les missions effectuées à Paris en 1976, à Lyon en 1977, à Marseille et à Strasbourg en 1979, nous auront rapporté 3 000 nouveaux titres, jusqu'alors inconnus au Québec, repérés pour la plupart dans des centres de documentation spécialisés.

Les résultats d'une collaboration de deux ans avec l'Association française de terminologie, de 1977 à 1979, complétaient l'inventaire des ouvrages terminologiques connus en France.

C'est donc la mise en œuvre de tous ces moyens qui aura permis la réalisation de Terminoq 2. La banque compte actuellement dix-neuf mille références dont plus de douze mille sont terminologiques¹.

Un fichier d'environ mille informateurs a été mis sur pied à la suite de ces divers contacts établis au cours des enquêtes. Ce réseau nous renseigne maintenant sur les travaux en cours et nous permet d'en signaler rapidement la publication dans Terminoq 2.

La recherche de documents paraterminologiques

En 1977, une deuxième grande orientation était donnée à la recherche qui engloberait désormais la documentation paraterminologique. Celle-ci comprenait principalement les « bibles » (traités et manuels techniques) des traducteurs et les catalogues de produits français. Ce type de documentation permettrait de découvrir la terminologie de pointe, non consignée dans les lexiques et vocabulaires.

C'est aux spécialistes, traducteurs et terminologues que nous avons confié le choix de ces « bibles ». Encore aujourd'hui, ils nous les signalent périodiquement afin que nous puissions en faire la description pour l'entrée en mémoire.

Les catalogues de produits sont repérés en France pour le compte de l'Office par un centre de documentation spécialisé. Les domaines de recherche couverts correspondent aux champs d'activité des entreprises québécoises. Au cours de l'année écoulée, quatre mille catalogues ont été acquis par l'Office, et les références intégrées à Terminoq 2. Ces ouvrages offrent une documentation simple et intéressante parce qu'on y trouve des illustrations des produits, des descripteurs et des modes d'utilisation.

Le traitement documentaire

Les ouvrages repérés au cours des recherches sont catalogués, indexés et analysés.

Le catalogue se fait selon les règles anglo-américaines. L'analyse de contenu est réalisé à l'aide d'une nomenclature préétablie, le *Répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval*, et de descripteurs en langage libre.

En moyenne, cinq mille documents sont traités par année.

1. Pour des rapports statistiques portant sur le contenu de la Banque, consulter les rapports annuels de l'Office de la langue française de 1977-78 et 1978-79.

L'EXPLOITATION DE LA BANQUE

Les clés d'accès

Terminoq 2 peut être interrogé à partir de 29 clés d'accès différentes, dont les plus importantes sont l'auteur, le titre, la maison d'édition, les vedettes-matière, les descripteurs en langage libre, les langues, le type de document (vocabulaire, catalogue, etc.), les éléments de description du contenu terminologique des ouvrages (définition, contexte, source, etc.).

Nous donnons, en annexe, un exemple de question posée au fichier portant sur la recherche d'un lexique de l'informatique anglais-français, comportant des définitions et des notes, et publié après 1976.

Le système permet, dans ce cas, la combinaison de six clés d'accès, soit le type de documents souhaité (lexique), le domaine (informatique), les langues de départ et d'arrivée (anglais-français), les données terminologiques (définitions, notes) et la date de publication (après 1976).

Ce grand nombre de paramètres facilite la recherche de documents précis. Les résultats obtenus d'ailleurs, lors de la recherche, indiquent l'existence d'un seul document pourvu de toutes ces caractéristiques.

On peut toutefois obtenir des bibliographies plus vastes en limitant la combinaison des clés d'accès. La bibliographie, par exemple, des ouvrages proprement terminologiques en informatique pourrait compter 60 titres ; celle de tous les ouvrages, y compris les documents paraterminologiques, environ 300.

Terminoq 2 permet ainsi de constituer des bibliographies sur mesure, générales ou précises, selon les besoins des usagers.

L'interrogation par les abonnés

Dans le cas où les organismes disposent d'un terminal relié à la Banque de terminologie du Québec, la réponse à l'interrogation peut être transmise soit en direct, soit en différé.

Si le nombre de références repérées est peu élevé, l'utilisateur peut les examiner une à une, en tout ou en partie ; la réponse est alors transmise en direct. Par contre, si, pour une seule question, le nombre de références est supérieur à trente, il est préférable de les faire imprimer.

Les services offerts aux usagers en général

Pour les entreprises, notamment les petites et les moyennes ou les organismes qui ne peuvent disposer d'un terminal, de même que pour le public en général, la Direction de la Banque de terminologie a mis sur pied un service aux usagers par terminal qui reçoit et traite les demandes de recherches documentaires.

Le personnel qui reçoit les appels et la correspondance a, à sa disposition, des terminaux qui lui permettent un accès direct à l'ordinateur ; il l'interroge pour

les usagers et la réponse est alors transmise en différé, c'est-à-dire dans un délai d'une semaine, sous forme de listages.

La consultation des ouvrages

Le lieu de consultation de l'ouvrage est indiqué sur chaque fiche bibliographique. Une partie importante des documents répertoriés dans la banque a été acquise par les bibliothèques de l'Office : les ouvrages volumineux peuvent y être consultés ; les catalogues, articles de périodiques et extraits d'ouvrages peuvent être photocopiés et expédiés sur demande, dans la mesure où le permet la loi sur les droits d'auteur.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'inventaire des documents proprement terminologiques publiés de 1960 à 1978 est à peu près terminé et les activités de recherche portent désormais sur les publications de l'année en cours. Par ailleurs, l'alimentation du fichier en documents paraterminologiques continuera à se faire régulièrement au cours des prochaines années, étant donné la masse de documents existants.

Le traitement documentaire sera modifié lors de la mise en œuvre d'une deuxième génération du système, afin de simplifier la présentation bibliographique des références.

De façon générale, on souhaite intégrer davantage, au cours des prochaines années, les ressources de Terminoq 2 à celles des bibliothèques de l'Office, afin d'offrir aux usagers des services documentaires plus complets.

ANNEXE

Exemple de question posée au fichier de la documentation terminologique (en langage naturel) :

Existe-t-il un lexique de l'informatique anglais-français, comportant des définitions et des notes, et publié après 1976 ?

Note : Les informations ou messages en caractères gras sont ceux qui sont tapés par l'utilisateur. Tout le reste est produit par le système.

... REPÈRE

AQUARIUS — MODE REPÈRE — TAPÉZ VOTRE QUESTION APRÈS LE NUMÉRO DE L'ÉNONCÉ

00001 LEXIQUE .700. ET INFORMATIQUE .486. ET ANGLAIS AVEC FRANÇAIS .705. ET DÉFINITIONS 1 AVEC NOTES 1 .710. ET (1976 1977 1978 1979) .422.

	1 OCCURRENCE	1 DOCUMENT
RÉSULTAT		
00002 .. EXPOSE 1 A		
AUTEUR LIVRE	402 Drieux, Jean-Pierre ; Jarlaud, Alain	
CORPS LIVRE	404 Let's talk D.P.	
	408 Lexique d'informatique	
ADRESSE	418 Paris,	
LIVRE	420 Dunod,	
	422 1977	
COLLATION LIVRE	426 116, (1) p.	
COLLECT LIVRE	430 (Dunod informatique	
	434 Phase formation.)	
VEDETTE LIVRE	486 informatique	
	487 ordinateur ; logiciel ; bande magnétique ;	
	disque magnétique ; carte perforée ; terminal ;	
	langage de programmation ; imprimante ;	
	saisie des données	
AUTRES LIVRES	489 QQOLF	
DESCRIP TERM	700 Lexique	
	705 anglais — français	
	710 avec définitions ; indicatifs de grammaire ;	
	indicatifs de pays ; notes.	